

## **Déclaration des visiteuseux ou collaborateuricexs ponctuel.elle.x.s dans le domaine de la communication et des médias**

Je soussigné.e.x,

Né.e.x le,

Atteste par la présente déclaration :

- 1) Avoir pris connaissance de la Politique de protection de l'enfant et de l'adolescent.e.x de Dialogai.
- 2) Avoir reçu et pris connaissance du Code de conduite et m'engager formellement à le respecter.
- 3) Intégrer, dans ma collaboration avec Dialogai, les règles « keeping children Safe », dans le cadre d'activités de communication, à savoir :
  - Ne pas prendre de photographies ou réaliser de vidéos qui vont à l'encontre de la dignité de l'enfant et de l'adolescent.e.x
  - Ne pas prendre de photographies ou réaliser de vidéos qui pourraient être interprétées de manière sexuelle ou sensuelle
  - Clairement m'identifier comme photographe/réalisateuricex qui prend des photographies ou réalise des vidéos ayant pour vocation d'être utilisées pour des besoins de communication
  - Obtenir préalablement et de manière formelle, l'accord de laex partenaire, des parents ou de l'enfant ou adolescent.e.x photographié.e.x ou filmé.e.x et de ne jamais exercer la moindre pression pour prendre des photographies ou réaliser des vidéos contre la volonté des parents, des organisations partenaires ou des enfants ou adolescent.e.x.s.
- 4) Avoir été informé.e.x qu'en cas de suspicion de comportement incompatible avec la responsabilité d'enfants ou d'adolescent.e.x.s et contraire à la Politique de protection de l'enfant et de l'adolescent.e.x établie par Dialogai, l'Association se réserve le droit de prendre toute mesure provisoire de suspension immédiate de la collaboration.
- 5) N'avoir fait l'objet, par le passé, d'aucune condamnation pour comportement individuel incompatible avec une responsabilité de prise en charge et de suivi d'enfants et/ou de mineur.e.x.s, et n'avoir jamais été l'objet de mesures administratives ou de procédures d'enquête pour actes criminels ou d'atteinte à l'intégrité physique ou psychique d'enfants ou d'adolescent.e.x.s.
- 6) Avoir été informé.e.x qu'en cas de témoignages concordants et faits avérés en contradiction avec la protection des enfants et adolescent.e.x.s placé.e.x.s sous ma responsabilité, l'Association prendra les mesures administratives et judiciaires appropriées, sans limite de temps ni de lieu.

Fait à Genève, le

Signature